

# ***KURDISTAN D'IRAN***

**N°1 mars - mai 1991**

[chalakmuhamad@gmail.com](mailto:chalakmuhamad@gmail.com)



PARTI DEMOCRATIQUE DU KURDISTAN D'IRAN

1945



۱۳۲۴

## **SOMMAIRE**

*Editorial p. 3*

*Newroz p. 5*

*Parlement européen p. 6*

*La reconnaissance des droits du peuple kurde p. 8*

*Déclaration de Stockholm sur les Droits de l'Homme  
pour le peuple kurde p. 10*

*Déclaration du PDKI au Parlement danois p. 14*

*Les relations irano-saoudiennes : bonnes ou mauvaises ? p. 15*

*La lutte anti-impérialiste à la manière des ayatollahs p. 17*

*L'odieuse alliance irano-pakistanaise contre  
le peuple baloutch p. 19*

*Mort du Pr. Hadjleh Djendi p. 20*

*Conférence internationale  
sur les Droits de l'Enfant p. 21*

*Conférence Inter-parlementaire sur le problème  
kurde au Sénat américain p. 24*

*Le Dr. Bernard Granjon à Washington  
pour témoigner sur les Kurdes p. 25*

## Editorial

**L**e Moyen-Orient, aux prises avec de multiples crises, se trouve actuellement dans une de ses phases historiques les plus critiques. Encore une fois, l'aggravation de ces crises a fait apparaître la guerre comme seule issue, une guerre destructrice qui, en plus des dégâts économiques et des pertes humaines considérables, aura certainement des conséquences politiques et sociales imprévisibles.

Compte tenu des événements récents, il nous semble important de passer en revue, brièvement, les causes et les racines de ces crises qui affectent la région. Nous pouvons les résumer de la manière suivante :

- injustices flagrantes dans les domaines politique, national et social du fait des régimes dictatoriaux en place.
- la privation pour les peuples de la région du droit de décider librement de leur destin et de gérer leurs affaires internes.

Tant que ces causes persisteront, les crises secoueront périodiquement la région, l'entraînant dans des guerres destructrices.

Dans la crise récente, qui a fait basculer la région dans la guerre entre les Etats-Unis et ses alliés d'un côté, et l'armée irakienne de l'autre, les objectifs recherchés semblent avoir été de transformer les rapports de force en instaurant un "Nouvel Ordre" basé sur la démocratie, les Droits de l'Homme, la suppression des injustices politiques et parvenir à instaurer une paix durable.

La réalisation de tels objectifs ne sera possible que si les dogmes existants sont bannis, ce qui pourrait être possible du fait des changements intervenus dans les pays socialistes. Il conviendra aussi de fixer de nouvelles règles en vue d'instaurer des relations raisonnables entre et avec les pays de la région. Pour y parvenir, les régimes dictatoriaux en place dans la région, devront céder leur place à la démocratie.

Malheureusement, après la guerre, les événements auxquels nous avons assisté au Kurdistan d'Irak et qui ont entraîné des millions de Kurdes dans l'exode vers les frontières turques et iraniennes, ainsi que la position attentiste adoptée par les grandes puissances et les institutions internationales sous prétexte de "non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats", nous donnent le droit de nous interroger sur la véracité de tels objectifs. C'est pourquoi, dans les circonstances actuelles, il est difficile d'être optimiste sur l'avenir politique de la région.

En raison de son devoir historique et de ses responsabilités envers le mouvement démocratique du peuple kurde, le Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran s'est prononcé à maintes reprises, pour un règlement pacifique et démocratique de tous les problèmes de la région, y compris la question kurde, appelant toutes les parties concernées à oeuvrer en ce sens en faisant preuve de compréhension.

Ainsi, lors de l'instauration du cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak mettant fin à une guerre meurtrière qui avait duré 8 ans, le PDKI mettait en garde la communauté internationale sur les dangers de parler de paix et de sécurité dans la région sans avoir, au préalable, trouvé une solution juste à la question kurde, et rappelait que cette question était un facteur essentiel pour l'instauration de la démocratie au Proche-Orient. Or, seule la démocratie peut engendrer paix et stabilité durable dans cette partie du monde.

Les événements tragiques que vient de connaître le Kurdistan irakien et qui ont conduit des millions de Kurdes sur les chemins de l'exode, abandonnant leurs biens, leur

terre et leurs foyers sont là pour prouver la justesse des approches de notre parti. Face à cette tragédie, quelles garanties avons-nous qu'une telle horreur ne se reproduira pas, voire qu'une catastrophe bien pire encore ne se produira pas un jour ou l'autre.

En effet, le risque est considérable. Voilà plus de 10 ans que la République islamique d'Iran impose une guerre injuste au peuple kurde. Dans ce pays aussi, les droits nationaux, politiques, individuels et même religieux de 8 millions de Kurdes sont bafoués.

Nous pensons que le temps est venu pour tous ceux qui n'avaient pas compris, jusqu'ici, l'importance d'une résolution rapide et convenable du problème kurde, de revoir leur position.

Les 25 millions de Kurdes sont en droit de demander aux défenseurs des Droits de l'Homme et à la communauté internationale, combien de temps ils garderont le silence sur les atrocités commises par les régimes impopulaires et anti-démocratiques de la région sous prétexte de "non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays souverain" ? La guerre du Golfe n'a-t-elle pas été déclarée au nom de la défense du droit et pour permettre l'édification d'un soit-disant "Nouvel Ordre mondial" basé sur la justice, la paix et le respect des droits des peuples ? Pourquoi ne pas appliquer cette logique au peuple kurde et faire cesser ainsi, la politique du "deux poids, deux mesures".

Nous pensons que le règlement de l'ensemble des problèmes de la région - dont la question nationale des 25 millions de Kurdes, dans le cadre des pays où ils vivent - est devenu une nécessité historique.

La résolution 688 du Conseil de Sécurité des Nations Unies constitue un pas important dans ce sens ainsi qu'une première brèche dans les procédures habituelles de cette institution internationale. Elle rompt avec la tradition de l'ONU, qui consistait jusqu'à présent à garder le silence sur les pratiques inhumaines des régimes dictatoriaux. Pourtant, cette résolution reste bien insuffisante car, bien qu'elle condamne la répression au Kurdistan irakien et exige son arrêt immédiat, elle passe sous silence celle exercée par les régimes iranien, turc et syrien à l'encontre de leur propre population kurde. Là encore la politique du "deux poids, deux mesures" s'applique...

Il est évident que sans un règlement global et juste des problèmes du Moyen-Orient, et notamment du problème national kurde dans le cadre des pays concernés, les crises se multiplieront dans la région, ce qui ne manquera pas d'aboutir à un embrasement irrémédiable de cette partie du monde au détriment de nombreux "intérêts vitaux".

C'est pourquoi il est plus que nécessaire de conjuguer nos efforts pour instaurer cette paix juste et durable, cette démocratie, que chacun réclame pour cette région.

Le déni de droit, la répression systématique de toute voix dissidente et les inégalités de toutes natures caractérisent l'ensemble des pays du Moyen-Orient. C'est à ces maux que les Kurdes s'attaquent. Les soutenir dans leur combat aujourd'hui est, pour les opinions publiques comme pour les gouvernements, une exigence morale et une garantie pour l'édification d'un "Nouvel Ordre" mondial, basé sur la justice, la paix, le respect des Droits de l'Homme et des peuples.

Tout en exprimant son indignation et sa profonde tristesse, le Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran se doit d'alerter les opinions sur le sort de plus d'un million de réfugiés kurdes d'Irak et de demander à la population kurde d'Iran d'aider, par tous les moyens dont ils disposent, leurs frères. Dans ces circonstances tragiques, il ne faut ménager aucun effort pour leur venir en aide.

La représentation du Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran à l'étranger

*Message de bonne année du Représentant Général en Europe du Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran.*

Chers Amis,

L'année solaire 1370 s'achève. Une année d'infinie souffrance pour les enfants, les femmes et les hommes du Kurdistan.

A tous nos frères et soeurs kurdes, à tous les peuples de l'Iran, nous exprimons nos vœux de paix et de bonheur.

A nos Amis européens, à tous ces citoyens du monde qui nous ont manifesté tant de sympathie, nous disons notre confiance en l'avenir.

Ces derniers temps ont été témoins de plusieurs événements politiques importants dans le monde en général et au Moyen-Orient en particulier. En ce qui concerne cette dernière région, il semble qu'enfin, le monde soit parvenu à la conviction qu'il faut trouver des solutions aux problèmes qui enviennent cette zone depuis des années. Une telle conviction ne peut pas ne pas être soutenue par tout homme épris de liberté et de justice. Mais, lorsque l'on appartient à la nation kurde constituée de 25 millions d'âmes, et que l'on regarde les solutions proposées, malheureusement, on doit se rendre à l'évidence, encore une fois la cause kurde risque d'être sacrifiée sur l'autel des intérêts particuliers, et ce, en dépit d'une forte résistance populaire dans les différentes parties du Kurdistan.

Non seulement la question kurde n'est mentionnée nulle part, mais pire encore, elle est tout simplement oubliée, alors que les dirigeants responsables et les forces représentatives du Kurdistan se sont déclarés prêts et disponibles pour oeuvrer à une paix durable dans la région, si une solution juste était trouvée à la question kurde.

Chers Amis,

Permettez-moi, comme Kurde et comme militant du PDKI, de m'indigner contre la position prise par la communauté internationale à l'égard de la question kurde et de dire à ceux qui parlent de paix et de règlement des problèmes du Moyen et du Proche Orient, que sans une solution juste à la question kurde, toute solution concernant cette région ne saurait être qu'inadéquate et provisoire, et qu'aucune force ne pourra s'opposer à la volonté d'un peuple de 25 millions d'individus.

A notre avis, soutenir le mouvement kurde et ses justes revendications, c'est aussi soutenir la démocratie, la paix durable, la liberté, la justice, en un mot, le Droit dans cette région. Dans la négative cela reviendrait à soutenir la politique du "deux poids, deux mesures" !

Permettez-moi, encore une fois, de remercier toutes celles et tous ceux qui, de par le monde, nous ont manifesté leur sympathie et nous ont apporté leur précieux concours.

**Fattah Abdoli**  
Représentant général en Europe  
du Parti démocratique du Kurdistan d'Iran  
21 mars 1991

**PARLEMENT EUROPEEN****PROPOSITION DE RESOLUTION**

déposée par : Mme DURY, au nom du groupe socialiste

M. PENDERS et Mme CASSANMAGNAGO CERRETTI, au nom du groupe du parti populaire européen

MM. BERTENS et CALVO ORTEGA, au nom du groupe libéral, démocratique et réformateur

MM. Christopher JACKSON et Mc MILLAN-SCOTT, au nom du groupe des démocrates européens

Mme ROTH et M. LANGER, au nom du groupe des Verts

M. COLAJANNI, au nom du groupe pour la Gauche unitaire européenne

M. DE LA MALENE, au nom du groupe du rassemblement des démocrates européens

M. VANDEMEULEBROUCKE et Mme EWING, au nom du groupe Arc-en-Ciel

M. PIQUET, au nom du groupe de la Coalition des Gauches

en remplacement des propositions de résolution déposées par :

- M. Christopher JACKSON et autres, au nom du groupe des démocrates européens (B3-556/91)
- Mme ROTH et autres, au nom du groupe des Verts (B3-560/91)
- M. PESMAZOGLOU, au nom du groupe du PPE (B3-618/91)
- M. GASOLIBA I BÖHM et autres, au nom du groupe libéral, démocratique et réformateur (B3-619/91)
- M. PIQUET et autres, au nom du groupe de la Coalition des Gauches (B3-620/91)
- M. MUSSO et autres, au nom du groupe du rassemblement des démocrates européens (B3-623/91)
- M. VANDEMEULEBROUCKE et autres, au nom du groupe Arc-en Ciel (B3-622/91)
- M. COLAJANNI et autres, au nom du groupe pour la Gauche unitaire européenne (B3-623/91)
- Mme DURY et autres, au nom du groupe socialiste (B3-624/91)

sur la situation des Kurdes

**Le Parlement européen.**

- vu les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU
  - vu ses précédentes résolutions sur la situation des Kurdes,
  - vu les résultats du Conseil européens qui s'est tenu à Luxembourg le 8 avril 1991,
- A. considérant que les forces sous le commandement de Saddam Hussein tentent de commettre un génocide contre les Kurdes,
- B. considérant les actes de tyrannie, en général, et le recours fréquent à la torture dont Saddam Hussein et ses forces armées se sont rendus coupables à l'égard de la population irakienne et notamment, contre les enfants de ce pays,
- C. considérant que des milliers de personnes meurent sous les bombardements et que le pilonnage des régions kurdes n'a toujours pas cessé,
- D. profondément touché par les souffrances terribles subies par des milliers de réfugiés kurdes s'échappant à travers les zones montagneuses, se retrouvant sans abri et dans des conditions de dénuement absolu et alarmé par les informations dramatiques qui parviennent des organisations humanitaires, sur place, selon lesquelles des milliers de réfugiés, principalement des enfants, sont morts sur les routes, de faim, de froid, de maladies et des suites de leurs blessures, et que selon les médecins, des centaines d'autres meurent encore chaque jour,
- E. soulignant que l'armée irakienne se livre à des exécutions contre la population shiite du sud du pays,

- F. considérant que les membres de la coalition ont incité l'opposition irakienne à penser que des manoeuvres d'éviction de Saddam Hussein seraient favorablement accueillies et susciteraient l'adhésion,
- G. conscient du fait que tant que le problème kurde n'est pas résolu politiquement en tant que tel, il constitue une menace pour la paix et la sécurité dans la région,
1. condamne fermement la tentative de génocide contre le peuple kurde par le régime de Saddam Hussein et la répression de l'ensemble de la population irakienne ;
  2. exige l'arrêt immédiat des attaques contre la population et réaffirme la nécessité du maintien total de l'embargo décrété par les Nations Unies, tant que se poursuit la répression contre le peuple kurde et l'ensemble de la population irakienne ;
  3. appuie la proposition présentée au Conseil européen visant la création d'une zone protégée temporaire pour assurer la sécurité des Kurdes et des autres personnes déplacées en Irak, mais s'inquiète des conséquences de la pérennisation d'une telle situation ; appuie la décision déjà prise de prévoir une aide en faveur des Kurdes et demande qu'elle soit adéquate et efficace ;
  4. demande aux gouvernements de l'Iran et de la Turquie de faciliter l'oeuvre de secours aux populations kurdes et d'ouvrir les frontières nationales aux réfugiés et aux organisations humanitaires internationales non-gouvernementales ; invite la communauté internationale, agissant sous les auspices des Nations Unies, à soutenir les efforts qui vont dans cette direction ;
  5. souligne le devoir moral qui incombe aux Nations Unies, lesquelles devraient au besoin amender leur Charte pour y parvenir, d'aller au-delà du simple respect des frontières pour concevoir des moyens visant à empêcher les régimes totalitaires de commettre des génocides ;
  6. constate que le sort réservé au peuple kurde constitue un crime de génocide au sens de la Convention de 1948, comme l'ont noté les ministres des Affaires étrangères agissant dans le cadre de la coopération politique ; demande aux gouvernements des Etats membres de saisir la Cour internationale de justice pour faire reconnaître et condamner ce génocide en application de ladite Convention ;
  7. souhaite que dans le cadre d'une conférence de la paix au Moyen-Orient, le problème kurde soit abordé avec la participation de tous les Etats concernés et des représentants kurdes, afin de reconnaître le droit à l'existence et à l'autonomie des Kurdes dans tous les Etats où ils se trouvent ;
  8. accueille favorablement la résolution 688 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la situation des Kurdes en Irak et espère que le Conseil de sécurité va prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité de la population kurde et de permettre aux réfugiés kurdes de retourner dans leurs foyers, avec la garantie qu'aucune persécution ne sera menée à leur égard ;
  9. insiste pour qu'aucun réfugié fuyant le régime irakien ne soit contraint de réintégrer l'Irak contre sa volonté et demande aux Etats membres de la Communauté de faciliter l'accueil des demandeurs d'asile kurdes ;
  10. estime que la mise en oeuvre de la résolution 688 exigera la présence d'une force adéquate des Nations Unies, chargée du maintien de la paix ;
  11. invite le Bureau élargi à examiner l'opportunité de l'envoi d'une délégation parlementaire représentative dans la région ;
  12. charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil, à la Commission, aux Nations Unies ainsi qu'aux gouvernements de Turquie, d'Iran, de Syrie et d'Irak.



# *La reconnaissance des droits du peuple kurde*

Une conférence internationale intitulée "Reconnaissance des Droits des Kurdes" s'est déroulée les 15-17 mars 1991 à Stockholm à l'invitation du Comité Suédois pour les Droits de l'Homme du peuple kurde. Nous reproduisons ci-après, l'intervention du Délégué du PDKI.

Permettez-moi tout d'abord, au nom du Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran, de remercier du fond du coeur, les organisateurs de cette conférence, destinée à faire connaître la question kurde dans toute sa dimension à l'opinion publique internationale. Sans doute, cette initiative, comme celles déjà prises ou celles qui seront prises à l'avenir, contribuent de manière significative à détruire l'idée que "les Kurdes n'ont pas d'amis".

Chers Amis,

Parler de la situation du Kurdistan iranien, c'est parler du sort tragique qui est réservé aux 8 millions de Kurdes en Iran et de la résistance qui s'oppose à la barbarie des ayatollahs pour défendre l'existence et l'honneur des Kurdes.

Lors des événements révolutionnaires qui ont abouti au renversement de la monarchie despotique en Iran, le peuple du Kurdistan a joué un rôle décisif. Au cours de ces événements, la terre du Kurdistan a été imprégnée du sang de ses martyrs.

Porté par la volonté de contribuer à l'établissement d'un gouvernement démocratique qui prendrait en considération les droits nationaux des Kurdes en Iran, c'est à dire le droit à l'autodétermination sous forme d'autonomie, le peuple kurde a participé activement à ces événements. Aucune attention ne fut portée à ces revendications légitimes, et finalement, le nouveau pouvoir utilisa la force militaire. Ainsi, dès sa mise en place, le nouveau régime de Téhéran avait opté pour une politique de répression et de guerre au Kurdistan qui dure maintenant depuis 12 ans.

Depuis le printemps 1980, la guerre n'a jamais cessé. Dans les villes et les villages kurdes, plus de 50.000 hommes, femmes et enfants, civils sans défense ont été massacrés. Les Droits de l'Homme sont bafoués de manière flagrante. Des centaines d'individus ont été emprisonnés, torturés, exécutés au seul prétexte d'appartenir au PDKI ou simplement d'en être proche. Le Kurdistan iranien est une véritable garnison. Plus de 250.000 militaires épaulés par d'autres organes de répression disséminés à travers le territoire kurde, sont au service de cette politique inhumaine.

Malheureusement, en raison d'une censure très sévère, l'opinion mondiale est rarement informée des pratiques barbares du régime des ayatollahs au Kurdistan d'Iran. Même les équipes de la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU, conduites par M. Galindo Puhl, envoyé spécial, qui se sont rendues ces deux dernières années en Iran pour y contrôler l'application des Droits de l'Homme, n'ont pas pu se rendre au Kurdistan iranien. Elles n'ont donc pas pu y constater les violations flagrantes de ces droits. C'est pourquoi, nous espérons que cette conférence sollicitera l'ONU et sa commission chargée des Droits de l'Homme, afin que dans un avenir prochain, une ou plusieurs délégations se rendent au Kurdistan d'Iran pour y superviser l'application de ces droits.

-o-O-o-

Chers Amis,

Malgré l'atrocité de la répression, malgré la guerre, le tout imposé par le régime au peuple kurde, ce dernier est déterminé, plus que jamais, à faire aboutir ses revendications légitimes, comme il est déterminé dans sa résistance héroïque face aux attaques et aux agressions répétées de la République islamique d'Iran. Nous pouvons vous assurer avec responsabilité, que les politiques menées par Téhéran depuis des années se sont soldées par des échecs.

Lorsqu'il est question du mouvement kurde du Kurdistan d'Iran, immédiatement, vient à l'esprit l'importance et le rôle moteur du PDKI dans celui-ci. Sur quoi repose cette importance et ce rôle ? Tout simplement dans sa capacité à rassembler et à organiser l'écrasante majorité de la population kurde d'Iran autour de son mot d'ordre.

Dès l'avènement de la République islamique d'Iran, notre parti évoqua l'idée que "la solution à la question kurde n'est pas militaire mais passe par un règlement pacifique, négocié et civilisé". Depuis toujours, notre parti est resté fidèle à cette idée. Mais les détenteurs du pouvoir en Iran ont toujours faits la sourde oreille à cette vision responsable. Au contraire, le régime a choisi la force pour tenter de résoudre le problème kurde. Une telle politique a causé la mort de milliers d'individus, dont la responsabilité en incombe à la République des ayatollahs. En relation avec la politique pacifiste du PDKI pour trouver un règlement démocratique et négocié à la question kurde en Iran, il faut mentionner aussi un événement tragique qui s'est déroulé en juillet 1989<sup>(1)</sup>:

En effet, sur demande du gouvernement iranien, une délégation du PDKI, composée de son Secrétaire Général, le Dr. Abdul Rahman Ghassemlou et de son représentant général pour l'étranger, Abdullah Ghaderi-Azar, a rencontré à Vienne (Autriche) une délégation de représentants officiels de la République islamique d'Iran, dans le but de trouver, par la négociation, une solution à la question kurde. Mais, au cours de ces pourparlers, les représentants du PDKI ont été assassinés par les représentants de Téhéran. Ainsi, encore une fois, la République islamique a montré son véritable visage et sa sincérité quant à l'avenir de la région, du peuple kurde et de ses engagements ! Sans doute la disparition du Dr. Ghassemlou restera une immense perte pour le mouvement national kurde, pour la liberté et les idées démocratiques.

Malheureusement, jusqu'ici, le gouvernement autrichien ne s'est pas prononcé officiellement sur cette injustice et sa position reste imprécise. Au nom du PDKI et du peuple kurde d'Iran, nous attendons de cette conférence, qu'elle condamne le régime de la République islamique d'Iran, pour avoir commis ce crime odieux, et qu'elle demande au gouvernement autrichien d'une part de ne plus faire la sourde oreille sur cette affaire et, d'autre part, de présenter les auteurs du crime ainsi que ses commanditaires à l'opinion publique internationale.

Compte tenu des objectifs que s'est fixée cette conférence, le peuple kurde du Kurdistan d'Iran considère que la formulation d'une telle requête est tout à fait légitime.

-o-o-o-

Chers Amis,

Cette conférence s'est tenue dans des circonstances particulièrement sensibles. D'un côté le Moyen-Orient est plongé dans une crise profonde cachant tous ces problèmes alors que nous sommes témoins d'un soulèvement sans précédent au Kurdistan irakien, pour lequel nous espérons un plein succès dans la réalisation des aspirations historiques du peuple kurde d'Irak. De l'autre, le monde entier pense à l'établissement d'une paix durable au Moyen-Orient tenant compte de tous les problèmes de la région. En ce qui nous concerne, nous, Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran, nous approuvons cette politique et sommes prêts à y contribuer avec tous nos moyens. Mais cette position s'entend dans l'optique d'une paix sincère, sérieuse et en trouvant des solutions pour tous les problèmes de la région : question israélo-palestinienne et arabo-israélienne, question libanaise, question irako-koweïtienne, question kurde,....

Résoudre une seule de ces questions et laisser les autres en suspend, reviendrait, encore une fois, à laisser grande ouverte la porte à l'instabilité et à la guerre.

Priver de tous ses droits, un peuple de 25 millions d'âmes, est incompatible avec l'époque que nous vivons où il est plutôt question d'élargissement de la démocratie et de la paix à l'ensemble de la planète. Notre responsabilité historique, en tant qu'avant-garde du mouvement de libération du Kurdistan consiste à la fois, à oeuvrer dans le sens d'un règlement pacifique de la question kurde et, à défendre les intérêts de notre peuple jusqu'à l'obtention de sa liberté et de son émancipation

Maintenant qu'il est question d'une conférence internationale devant régler les problèmes de la région, il est tout à fait légitime que la question kurde soit aussi inscrite à son ordre du jour. Le mouvement de libération du peuple kurde est un mouvement démocratique épris de liberté. Soutenir ce mouvement, c'est aller dans le sens de l'instauration de la paix et de la démocratie dans la région et à l'encontre des forces réactionnaires qui les bafouent.

(1) Sur cette affaire voir notre prochain numéro consacré aux suites judiciaires

# Déclaration de Stockholm sur les Droits de l'Homme pour le peuple kurde

A l'issue de la conférence internationale intitulée "Reconnaissance des Droits des Kurdes" qui s'est tenue les 15-17 mars 1991 à Stockholm, la déclaration suivante a été adoptée par les participants.

Parmi les 240 participants venant de 20 pays, il y avait des représentants des partis politiques et des institutions culturelles kurdes ainsi que des personnalités kurdes en exil. Des comités de solidarité de divers pays ont participé à la conférence. Etaient également présents des représentants, parlementaires et autres, de divers partis politiques européens. La participation comprenait, en outre, des officiels d'organisations internationales humanitaires et politiques, certains comme observateurs. Les médias avaient été invités.

La Conférence a reçu et analysé des rapports sur la situation des Droits de l'Homme dans les territoires kurdes d'Iran, d'Irak, de Syrie, de Turquie et d'Union Soviétique. Elle a discuté des solutions aux problèmes également à la lumière de la situation actuelle au Moyen-Orient. Elle a adopté la déclaration suivante, *Déclaration à Stockholm sur les Droits de l'Homme pour le peuple kurde* :

#### suite de la page précédente

Maintenant, une question peut vous venir à l'esprit : quelle solution propose les forces kurdes pour le règlement du problème kurde ? Il va de soi que dans ce domaine, chacune des composantes des forces kurdes a le droit d'exprimer de manière indépendante ses opinions, de choisir sa méthode, sa stratégie et sa politique. Les propositions du Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran sont les suivantes :

1°) Le respect des Droits de l'Homme, la mise en place de la démocratie et le règlement pacifique du problème des peuples opprimés doivent être des préalables à toute reprise de relations tant politique que commerciale avec l'Iran,

2°) La République islamique d'Iran qui est, depuis longtemps, une des bases essentielles du terrorisme international - la mort de Khomeiny n'a rien changé sur ce plan - constitue une menace importante pour la paix régionale. En conséquence, nous considérons de notre devoir de force politique responsable, d'avertir encore une fois l'opinion publique internationale, du danger que constitue le régime iranien pour les peuples de la région et du monde entier, et ce, afin qu'une politique commune soit adoptée à son égard. Cette politique doit avoir pour objectif principal d'amener les dirigeants iraniens à respecter les Droits de l'Homme, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes sous la forme de l'autonomie - notamment pour les Kurdes - et à instaurer la démocratie.

Pour terminer, nous tenons à remercier les organisateurs de la conférence de ce jour et espérons que les résultats qui en découleront constitueront un appui puissant pour le mouvement démocratique du peuple kurde.

"L'oppression de plus de 20 millions de Kurdes ne doit plus être tolérée par la communauté mondiale. C'est une menace pour la paix et la stabilité au Moyen-Orient et une violation des standards internationalement acceptés des Droits de l'Homme.

Les violations des Droits de l'Homme au Kurdistan se perpétuent depuis de nombreuses années et continuent à être systématiques et généralisées : arrestations arbitraires, torture, sanctions sévères après des parodies de procès, guerre chimique, déportations et destructions des habitations, du bétail et des moyens d'existence, refus des droits à la langue, à la littérature, à la musique et à l'enseignement de leur propre histoire, conditions cruelles et inhumaines dans les camps de réfugiés.

Le peuple kurde n'a jamais joui de la démocratie, encore moins de tout droit significatif à

l'autodétermination. L'Irak - le seul pays à lui accorder quelque autonomie sur le papier - a saboté ses propres accords en l'opprimant et en lui imposant des administrateurs fantoches.

L'Iran, l'Irak, la Syrie, la Turquie et l'URSS ont tous, à des périodes diverses, tenté délibérément de diluer l'identité nationale kurde en essayant de changer l'équilibre démographique des régions kurdes.

Aussi longtemps que se perpétueront ces injustices, il n'y aura pas de paix véritable au Moyen-Orient.

**La conférence :**

**demande** que les gouvernements d'Iran, d'Irak, de Syrie, de Turquie et d'Union Soviétique respectent la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ainsi que ses traités sur les Droits de l'Homme et les mettent pleinement en oeuvre également au Kurdistan et dans tous les autres territoires à peuplement kurde ;

**demande** en particulier que ces cinq gouvernements :

- arrêtent immédiatement toute déportation de Kurdes et toute destruction de leur habitat, de leur bétail et de leurs moyens d'existence ;
- libèrent immédiatement tous les prisonniers politiques kurdes et mettent immédiatement un terme à toutes tortures et à toutes exécutions ;
- autorisent le retour d'exil des réfugiés politiques et leur accordent tous leurs droits légitimes ;
- démantèlent à l'intérieur de la police et des forces militaires et de sécurité toutes les structures qui ont été utilisées pour opprimer le peuple kurde ;
- réforment leurs systèmes législatif et judiciaire pour les mettre en conformité avec les exigences des droits humains internationaux ;
- indemnisent les victimes des violations passées des Droits de l'Homme ;
- respectent le droit à la langue kurde et les droits culturels, y compris le droit de publier et d'émettre en kurde, et le droit pour les enfants et la jeunesse kurde de recevoir l'enseignement dans leur propre langue ;
- traitent humainement les réfugiés kurdes selon les droits de l'homme internationalement acceptés et selon les lois sur les réfugiés ;
- cessent d'empêcher - et commencent à faciliter - les contacts entre les Kurdes à travers les frontières internationales ;

**demande** que ces mêmes gouvernements reconnaissent le droit du peuple kurde à l'auto-détermination et encouragent des pourparlers en vue d'exercer ce droit d'une manière qui amène les Kurdes et les communautés voisines à établir des relations pacifiques et mutuellement profitables ;

**invite** tous les gouvernements à soulever au sein de la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU le problème des violations sérieuses dont tant de Kurdes ont été victimes et continuent à être victimes dans tous les pays où ils vivent ;

**invite** tous les gouvernements à oeuvrer vigoureusement pour mettre en oeuvre les traités internationaux bannissant l'emploi des armes chimiques ;

**invite** également tous les gouvernements à soulever le problème kurde - les droits humains des Kurdes en tant qu'individus tout comme le droit à l'autodétermination du peuple kurde - en relation avec les initiatives de paix au Moyen-Orient à la suite de la guerre du Golfe ;

**invite** le Secrétaire Général des Nations Unies à inclure le problème kurde s'il décide de réunir une conférence de paix internationale sur le Moyen-Orient ;

**invite** le Secrétaire Général à examiner la façon dont le peuple kurde et d'autres communautés dépourvus de structures étatiques peuvent du mieux possible être représentés dans le cadre de l'ONU, et à faire des recommandations ;

**demande** à tous les gouvernements de traiter les réfugiés kurdes d'une manière humaine et de leur accorder le même droit d'asile qu'aux autres groupes de réfugiés - en prenant en compte la gravité de la persécution des Kurdes dans leurs pays d'origine ;

invite le Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés à accorder une priorité élevée à la protection et à l'aide aux réfugiés kurdes du Moyen-Orient, particulièrement en Turquie, Irak et Iran, et invite tous les gouvernements à soutenir le HCR dans cette mission.

### *Actions concrètes pour la promotion et la protection des Droits de l'Homme pour le peuple kurde*

Lors de la conférence internationale "Reconnaissance des Droits des Kurdes - stratégies pour l'action par les groupes de solidarité - qui s'est tenue à Stockholm les 15-17 mars 1991, il y a eu des discussions sur la façon de soutenir la lutte des Kurdes pour les Droits Humains de leur peuple, y compris leur droit à l'autodétermination.

#### **Principes**

- 1 - Les gens du monde entier doivent être informés et instruits du problème kurde, de son environnement, de sa situation actuelle et des problèmes de Droits de l'Homme qui y sont liés.
- 2 - Il y a un besoin d'un plaidoyer énergique et bien documenté en faveur des droits des Kurdes au plan national et international. Ceci, à son tour, nécessite le rassemblement systématique de données fiables sur la situation des Droits de l'Homme dans les territoires kurdes.
- 3 - Il y a aussi un besoin d'un soutien concret, financier et autre, en faveur du peuple kurde dans la situation où il se trouve.
- 4 - Toutes les actions engagées en solidarité avec les Kurdes doivent être coordonnées avec des organisations kurdes. L'objectif doit être le soutien aux Kurdes dans l'affirmation et la réalisation de leurs droits.
- 5 - Dans un but d'efficacité, le travail de soutien doit, autant que possible, être basé sur des standards internationalement reconnus dans le domaine des Droits de l'Homme.
- 6 - Des standards internationaux dans le domaine des droits économiques, sociaux et culturels, y compris les droits des enfants et des femmes, sont également primordiaux.
- 7 - En raison des procédures établies dans diverses instances internationales, il peut se faire qu'il ne soit pas possible d'évoquer des violations à l'encontre des Kurdes dans la totalité du Kurdistan simultanément ; une approche par pays sera parfois nécessaire. Cependant, même avec cette restriction, il est impératif que chaque possibilité soit utilisée dans de tels forums pour rendre compte des violations et les condamner.
- 8 - Les gouvernements du monde entier sont un groupe cible important dans le travail en faveur des droits humains des Kurdes. Ils peuvent influencer les instances inter-gouvernementales. Les autres groupes cibles comprennent les parlementaires, de même que les organisations non gouvernementales et les mass-média.

#### **Coordination**

- 1 - Les comités et les groupes de divers pays qui travaillent en faveur des droits humains des Kurdes doivent s'efforcer d'échanger leurs informations et coordonner leur action. Les conférences devront être planifiées de telle sorte que celle qui va suivre puisse s'appuyer sur les résultats de la précédente. L'assistance humanitaire devra également être coordonnée.
- 2 - Un réseau international de groupes de soutien devra être établi pour assumer cette tâche. Ce réseau devra, bien entendu, coordonner le travail avec les principales organisations et institutions kurdes.
- 3 - Le réseau devra œuvrer à faire appliquer la déclaration de Stockholm. Il devra tenir ses membres informés des initiatives de portée internationale. Ses membres devront diffuser les informations relatives à la situation des Droits de l'Homme au Kurdistan et aussi encourager la recherche universitaire sur divers aspects de la société kurde.

#### **Nations Unies**

- 1 - Les gouvernements devront être encouragés à soulever avec le Secrétaire Général de l'ONU la possibilité d'inclure le problème kurde dans les discussions en cours sur les initiatives de paix au Moyen-Orient.
- 2 - Les gouvernements et les organisations non-gouvernementales ayant un statut consultatif au sein de l'ECOSOC devront être encouragés à dénoncer auprès des organismes de l'ONU s'occupant des Droits de l'Homme - en particulier la Commission et la Sous-Commission des Droits de l'Homme - les violations dont font l'objet les Kurdes dans les pays où ils vivent. Des initiatives devront être prises en vue d'enquêtes systématiques sur les abus, ainsi que pour l'obligation de respecter les standards de l'ONU. En particulier, l'accent devra être mis sur :

- Les arrestations arbitraires, les "dispositions" et les procès truqués ;
  - La torture et les mauvais traitements aux prisonniers ;
  - Les exécutions avec ou sans jugement ;
  - Les déportations et les destructions des habitations, du bétail et des moyens d'existence ;
  - Le déni des droits civils et culturels, tels que la liberté d'expression et les droits d'utiliser sa propre langue et sa propre musique.
- 3 - Les gouvernements et les ONG devront contacter le Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés concernant la protection efficace des réfugiés kurdes dans les pays tels que l'Iran, l'Irak et la Turquie.

#### **Institutions Européennes**

- 1 - Les violations permanentes des Droits de l'Homme à l'encontre des Kurdes en Turquie devront être dénoncées au sein de la Commission Européenne des Droits de l'Homme. En tant que signataire de la Convention Européenne, la Turquie a une obligation spéciale qui doit être surveillée et mise en pratique.
- 2 - Les institutions de la Communauté Européenne devront également porter attention à ces violations en Turquie lors de leurs contacts avec des représentants officiels de ce pays.
- 3 - Les instances parlementaires, tant de la Communauté Européenne que du Conseil de l'Europe, devront inscrire le problème kurde à leur ordre du jour. Des représentants des principales organisations kurdes devront être invités à présenter leur point de vue.

#### **Gouvernements**

- 1 - Les gouvernements devront être alertés sur le problème kurde dans tous ses aspects, y compris les violations des Droits de l'Homme à l'encontre des Kurdes. Ils devront être invités à soulever ces problèmes dans les forums internationaux tels que ceux qui ont été mentionnés ci-dessus.
- 2 - Des pressions devront être exercées sur les gouvernements pour qu'ils prennent clairement position sur les violations des Droits de l'Homme à l'égard des Kurdes. Les gouvernements devront également être invités à manifester leur point de vue dans leurs relations bilatérales avec les gouvernements directement responsables.
- 3 - Les gouvernements devront être invités à ne pas contribuer à l'armement des forces militaires et de sécurité qui sont utilisées pour soumettre des territoires kurdes, et au contraire à agir pour la démilitarisation de la région.
- 4 - Les gouvernements bien placés pour favoriser le dialogue entre les Kurdes et les Etats concernés devront être invités à agir en ce sens.
- 5 - Les gouvernements devront être priés d'accueillir les réfugiés kurdes d'une manière humaine et de leur accorder la protection qu'ils requièrent.
- 6 - Les gouvernements devront être invités à fournir une aide humanitaire aux territoires kurdes qui en ont besoin.

#### **Initiatives non-gouvernementales**

- 1 - Les parlementaires ont un rôle important à jouer en attirant l'attention sur la situation du peuple kurde ; ils peuvent agir au sein de leur propre parlement, dans des instances inter-parlementaires ou en s'adressant directement aux gouvernements ou à l'opinion publique.
- 2 - Les organisations non-gouvernementales ont aussi un rôle important à cet égard. Elles peuvent s'adresser aux gouvernements et aux instances inter-gouvernementales. Elles devront être encouragées à jouer un rôle actif pour plaider en faveur des droits humains des Kurdes, pour informer et aider.
- 3 - Des missions de parlementaires et/ou d'ONG dans les territoires kurdes ont été importantes dans le passé et doivent être organisées dans le futur. Il est essentiel que de telles missions soient planifiées et conduites de façon compétentes.
- 4 - Les médias devront être encouragés à manifester un plus grand intérêt pour le problème kurde. Dans ce but, les organisations conduisant les recherches sur la situation des Droits de l'Homme dans les territoires kurdes devront fournir des informations fiables.



## **Délégation du PDKI au Parlement danois**

*Texte distribué par la délégation du PDKI présente comme observateur à la conférence organisée au Parlement danois sur la crise du Golfe et l'après guerre palestinienne et kurde.*

Mesdames et Messieurs, chers amis,

J'ai l'honneur de représenter ici, le Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran, dirigeant légitime du mouvement national kurde en Iran. A cette occasion, permettez-moi de retracer en quelques mots, les grandes lignes de la question kurde au Moyen-Orient et en particulier en Iran.

Comme vous le savez, le Moyen-Orient, tout au long du XXème siècle, fut le champ de bataille de plusieurs mouvements de libération, notamment celui des Kurdes.

Notre cause douloureuse est née au début du siècle, lorsque les grands empires d'alors, la France et la Grande Bretagne, décidèrent d'établir "un nouvel ordre régional", sans le consentement des peuples concernés et surtout, au détriment du peuple kurde.

Les trois générations de Kurdes qui suivirent la 1ère Guerre Mondiale, connurent toutes sortes d'oppressions, depuis la tentative de génocide, en passant par les arrestations arbitraires et la torture, la négation de leur existence et la destruction de leurs villes et villages. A cette longue liste de barbarie, ce sont ajoutés, depuis quelques années, les actes de terrorisme contre les dirigeants kurdes.

Sur 25 millions de Kurdes, 8 habitent au Kurdistan d'Iran sans aucune liberté de parole en tant que Kurde.

Au cours des 12 années qui ont suivi la chute de la monarchie, le peuple kurde d'Iran a subi, de la part du pouvoir de Téhéran, 10 ans de guerre sans merci.

Les conséquences des bombardements, des fusillades et des tortures sont la mort de 50.000 civils kurdes auxquels il faut ajouter 5.000 combattants kurdes (communément appelés Peshmergas), morts dans la lutte pour la libération de la patrie, l'obtention des droits universels et la dignité du peuple kurde.

Malheureusement, à cause de la négligence des démocraties, tout cela fut caché à l'opinion publique internationale.

Pourtant, notre revendication politique est à la fois simple et adaptée au tissu politique de cette région du monde : l'autonomie du Kurdistan dans un Iran démocratique.

Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, le Moyen-Orient est entré dans un conflit militaire très grave et, vous vous en doutez bien, ce n'est pas par hasard si cette contrée du monde est devenue, depuis très longtemps, un foyer infernal de conflits et d'oppressions.

C'est pourquoi, je vous demande instamment, de regarder attentivement la carte géopolitique du Moyen et du Proche-Orient. Vous verrez alors la Nation kurde où vivent 25 millions d'âmes, écartelée entre 4 pays, l'Iran, la Turquie, l'Irak et la Syrie. Etant données ses dimensions politiques et humaines, mais aussi en tenant compte de la détermination des Kurdes à voir satisfaire leurs revendications politiques, aucun nouvel ordre mondial ou régional ne pourra et ne devra négliger la question kurde.

C'est la raison pour laquelle, nous vous demandons d'inscrire à l'ordre du jour de votre session, une conférence

# Relations irano-saoudiennes : bonnes ou mauvaises ?

chalakmuhamad@gmail.com

*Depuis son avènement, la République islamique d'Iran n'a jamais été capable d'entretenir des relations sereines avec les autres pays du monde, ce qui l'a régulièrement entraînée dans des impasses rarement égalées dans des relations internationales, jusqu'à la conduire à l'isolement.*

Dans cet esprit, en 11 ans, les relations entre l'Iran et l'Arabie Saoudite n'ont cessé de se dégrader, pour se transformer parfois en hostilité.

Pour les dirigeants iraniens, l'Arabie Saoudite était le pire ennemi de "l'Islam authentique", l'exemple type de "l'Islam américain". Le soutien de ce pays à l'Irak durant les 8 années de guerre contre l'Iran, et l'hostilité frénétique des ayatollahs envers le Wahabisme née de différents religieux en sont les principales raisons.

Ces différents eurent des conséquences dramatiques comme, par exemple à La Mecque en 1987, lorsque le pèlerinage annuel se termina dans un bain de sang où périrent à la fois des agents iraniens et de simples pèlerins venus d'Iran et du reste du monde.

Cet événement amena l'Arabie Saoudite à interdire le pèlerinage aux Iraniens.

L'affaire du tunnel de Mina où plus de 1.200 pèlerins trouvèrent la mort, fut une autre occasion, pour le régime iranien, de s'attaquer à nouveau à l'Arabie Saoudite et à la dynastie qui dirige ce pays, les rendant responsables du massacre de musulmans, et les jugeant indignes et incapables d'administrer les Hauts-lieux saints de l'Islam.

#### **suite de la page précédente**

internationale sur la question kurde en vue de trouver des solutions politiques pour l'ensemble des parties du Kurdistan tenant compte des spécificités de chaque pays.

Mesdames et Messieurs,

Un calcul politique, quel qu'il soit, ne comprenant pas les droits politiques des 25 millions de Kurdes, n'aboutira certainement pas à l'équilibre, et les conflits existants actuellement ne feront que s'enliser.

Nous pouvons évidemment prier pour la paix, mais nous devons surtout, pour y parvenir, avoir la volonté de résoudre tous les problèmes du Moyen-Orient.

Délégation du Parti Démocratique du Kurdistan  
d'Iran en Europe

Pourtant, les différents religieux ne sont pas les seuls responsables de l'état de dégradation des relations entre les deux pays. En effet, Téhéran et Riyad ne parvenaient pas à se mettre d'accord sur les cours et les quotas de pétrole au sein de l'OPEP.

Si l'on en croit les déclarations des responsables iraniens, l'invasion du Koweït et son annexion par l'Irak, l'arrivée des forces américaines et autres en Arabie Saoudite menacent la sécurité de la région.

Bien qu'apparemment opposée à ce qui se passe dans la région, la République islamique, dans les faits, cherche à tirer profit de la crise du Golfe sur les plans politique et économique. Son intérêt est donc que la crise se prolonge.

Au tout début de cette crise, la République islamique n'a pas perçu immédiatement les avantages qu'elle pouvait en tirer. Elle s'est alors lancée, comme à

son habitude, dans une propagande mensongère contre les Etats-Unis. L'Arabie Saoudite, pour avoir permis la venue des forces militaires étrangères sur son territoire n'était pas mieux lotie puisqu'elle était taxée de pro-américanisme et jugée responsable de l'insécurité de la région.

Quelques semaines plus tard, les ayatollahs, réalisant qu'ils pouvaient tirer partie de la crise, effectuèrent une volte-face totale, adoptant une position allant à l'encontre des propos tenus jusqu'alors par Khameneï et d'autres dirigeants du régime, tout comme de la ligne officielle suivie par la République islamique.

Lors de la session annuelle de l'Assemblée Générale de l'ONU, la présence de M. Velayati, Ministre des Affaires étrangères iranien, fut l'occasion propice pour mettre en pratique ce soudain changement de ligne politique.

M. Velayati, dans le cadre des rencontres qu'il eut avec bon nombre de chefs d'Etat ou d'homologues d'autres pays, s'est entretenu avec le Ministre des Affaires Etrangères saoudien.

Lors de cette rencontre, ils ont déclaré que la reprise des relations officielles entre les deux pays était destinée à négocier la venue des pèlerins iraniens à La Mecque. Ils ont réaffirmé, par ailleurs, la nécessité de rétablir des relations politiques entre les deux pays.

A la suite de cet événement, le régime iranien a annoncé que de telles discussions se poursuivraient jusqu'à ce qu'un compromis soit trouvé, permettant le rétablissement des relations officielles entre les vice-ministres des affaires étrangères des deux pays.

Avec la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays, on peut se demander si c'est l'Arabie Saoudite qui a renoncé à l'Islam dit "américain" et au Wahabisme alors que les troupes américaines sont présentes en masse sur son territoire, ou si c'est la République islamique qui a radicalement changé de politique vis-à-vis de l'Arabie Saoudite !

La réponse est évidente lorsque l'on se réfère aux propos tenus par M. Velayati lors de son entretien avec son homologue saoudien : "Le différent qui oppose l'Iran et l'Arabie Saoudite porte sur le nombre d'Iraniens autorisés à se rendre en pèlerinage aux lieux saints situés dans ce pays, et lorsque ce différent sera réglé, plus rien ne s'opposera à la reprise des relations diplomatiques entre nos deux pays". Ceci est, on ne peut plus clair !

Contrairement à la position officielle qu'elle affiche concernant la crise du Golfe et la présence de troupes étrangères dans la région, la République islamique, pour préserver la statu quo actuel qui favorise son régime, donne, d'un côté à l'Irak l'assurance de sa non-intervention dans la guerre et de l'autre, par Arabie Saoudite interposée, donne son blanc-seing à la présence des forces américaines dans la région.

Il se peut d'ailleurs, que les prises de position très dures de Khameneï, par lesquelles il déclarait son hostilité à toute reprise de relations avec l'Occident, ait été partie intégrante de cette stratégie globale afin de ménager les tendances les plus radicales du régime.

Dans cette affaire, les ayatollahs ont à nouveau démontré que, pour sauvegarder la continuité du régime, ils étaient prêts à tout, jusqu'à renier ce qu'ils avaient appelé des "principes intouchables".

Dans le jargon des mollahs, toutes ces mesures particulières, toutes ces prises de positions contradictoires sont destinées "à sauvegarder l'Islam bien-aimé" et pour "le salut des musulmans du monde entier"...



# **La lutte anti-impérialiste à la manière des ayatollahs**

*En novembre 1979, le régime mit en scène une mascarade qu'il appela "l'occupation du nid de l'espionnage américain". Tout commença par l'encercllement, suivi de l'occupation de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran, pour finir par la séquestration de 52 fonctionnaires et employés de cette ambassade.*

Au début de cette affaire, le régime iranien niait toute responsabilité et accusait les "étudiants, partisans de la ligne de l'Imam Khomeiny".

Pendant ce temps, les médias proches du pouvoir cachaient à peine leur satisfaction face à ces événements. Plus tard, le régime déclara officiellement qu'il approuvait l'action des étudiants. Maintenant, il va même plus loin, puisqu'il reconnaît en avoir été l'instigateur.

Durant les 14 mois que dura la prise d'otages, le pouvoir des ayatollahs fit grand tapage sur cette affaire, la présentant comme un "acte révolutionnaire", "anti-impérialiste", "destiné à s'opposer à la main-mise américaine sur le monde", "contre le Grand Satan".

L'objectif recherché était de se faire passer pour le protagoniste de la lutte pour l'émancipation du monde du joug de l'impérialisme.

Bien qu'à ce moment les centres de décision du pouvoir étaient encore assez imprécis, à l'exception de Khomeiny, tous les rouages du régime, des plus élevés aux plus bas, formulaient les mêmes exigences en échange de la libération des otages :

- l'engagement des Etats-Unis de ne plus intervenir dans les affaires intérieures iraniennes,
- la restitution des biens et des avoirs du Chah, transférés aux USA ainsi que des capitaux bloqués par ce pays,
- l'annulation des sanctions prises contre l'Iran.

Il est évident que ces revendications ainsi que tout le tapage fait par le régime autour de cette affaire n'étaient destinés qu'à cacher ses véritables buts. Pour preuve, les avoirs et capitaux iraniens n'avaient été, en fait, bloqués et les sanctions économiques prises par les pays occidentaux, qu'en signe de solidarité avec les Etats-Unis, après le début de la prise d'otages !

En réalité, ces ruses et ces tromperies ont été utilisées par les ayatollahs comme des leviers destinés à entraîner une grande partie de la population et des organisations iraniennes derrière eux, et ainsi, consolider les assises du pouvoir.

Il faut reconnaître que le régime a très bien su tirer partie de la situation. Grâce à cela, l'Assemblée Nationale a été uniformisée (islamisée), les candidats de l'opposition ont été écartés des élections, la population a été fortement incitée à voter pour les candidats du régime lors des élections de "l'Assemblée des Experts" dont le rôle était d'élaborer la nouvelle constitution. Ainsi, la nouvelle constitution proposée par les ayatollahs était entérinée par la population.

Parallèlement à ces faits, une pression de plus en plus intense était exercée sur les groupes et organisations progressistes et indépendants, afin de les écarter de l'arène de la lutte et pour, finalement, se débarrasser des revendications légitimes des masses populaires qui avaient servi de base à la Révolution.

Ces quelques exemples montrent quels étaient les véritables objectifs recherchés à court terme par les ayatollahs.

Si l'on s'intéresse aux objectifs à plus long terme, on observe que les victoires provisoires du régime ne lui ont rapporté aucun profit. En effet, en raison de sa politique irresponsable et inconséquente, le pouvoir iranien s'est attiré les foudres de l'opinion publique internationale, qui s'est mobilisée contre le régime iranien, entraînant de nombreux pays à participer à l'embargo économique contre l'Iran.

Les conséquences de cet embargo furent catastrophiques pour le pays, de sorte qu'encore aujourd'hui, des séquelles subsistent toujours.

Le régime iranien devint réputé, dans le monde entier, pour son irresponsabilité, son caractère inhumain et son atrocité. Il s'était totalement discrédité aux yeux du monde civilisé.

Sur le plan interne, la prise d'otages à l'ambassade américaine permit aux masses progressistes de sortir de leur torpeur en leur ouvrant les yeux sur les véritables intentions des ayatollahs. Elles pouvaient, par conséquent, mieux se préparer à affronter le régime. Bon nombre de ceux qui avaient soutenu le régime, au tout début, commencèrent à prendre leurs distances après avoir mesuré les préjudices majeurs qu'il causait au pays.

Maintenant, étudions en détail, à quoi a abouti cette "lutte" contre le "Grand Satan" et "l'impérialisme mondial" à travers l'occupation du "nid d'espionnage" que constituait l'ambassade américaine pour le gouvernement iranien.

Le régime des ayatollahs a baptisé le jour de la prise d'otage : "journée nationale de lutte contre l'arrogance mondiale". Les autorités de Téhéran ont fait croire que cette lutte, qui ne pouvait faire l'objet d'aucune concession, avait débuté par la prise en otage des 52 représentants d'un pays étranger. Pour savoir si cette affirmation était sincère, et si les ayatollahs étaient réellement intransigeants dans leur lutte contre l'impérialisme mondial, il suffit de regarder avec qui la République islamique entretient des relations économiques et commerciales ! Est-ce que les transactions secrètes qui se sont poursuivies plusieurs années durant avec les Etats-Unis, déclenchant aux USA les scandales de l'Iran-Gate, de l'Iran-Contra-Gate, et de l'achat d'armes et de munitions à Israël

# L'odieuse alliance irano-pakistanaise contre le peuple baloutch

*Le Baloutchistan est l'une des régions les plus pauvres d'Iran. Il souffre à la fois de sous-développement économique, social, culturel et sanitaire. Son peuple est privé de ses droits nationaux les plus élémentaires, pour l'obtention desquels, les fils combattants de ce peuple luttent depuis longtemps.*

Depuis l'arrivée au pouvoir des ayatollahs, l'oppression nationale, culturelle et religieuse dont ce peuple est la cible s'est accentuée de manière significative. Parallèlement la lutte de ce peuple a évolué vers la résistance armée.

La République islamique, tout en déployant sa machine de guerre pour réprimer la résistance armée légitime des Baloutchs, s'est toujours efforcée de cacher l'existence de celle-ci à l'opinion publique.

Au cours des dernières années, le régime a justifié sa répression militaire dans cette région en la faisant passer pour la "lutte contre le trafic de stupéfiants".

Incapable de réaliser les objectifs qu'il s'était fixé et, surtout, devant la dimension de cette lutte armée l'année passée, le régime s'est vu contraint de parler (en partie seulement) de la situation dans la région. En effet, entre la fin de l'année 1989 et maintenant, l'appareil de propagande du régime a fait état de plusieurs séries d'opérations militaires de grande envergure dans la province de Sistan et Baloutchistan, menées contre des "bandits armés", des "contre-révolutionnaires" et des "agents subversifs étrangers". Selon le régime, ces opérations se seraient soldées par de grandes victoires.

Effrayé par l'ampleur de la lutte armée menée par ce peuple, Téhéran, en plus des interventions massives de l'armée, déploie depuis longtemps, beaucoup d'efforts pour priver le mouvement baloutch de sa base arrière située au Baloutchistan du Pakistan. C'est ainsi qu'un accord a été conclu entre les gouvernements respectifs des deux pays, le Pakistan offrant de fait à l'Iran, de nouveaux moyens pour réprimer davantage le peuple baloutch.

Ce complot n'a pourtant pas affaibli la résistance de ce peuple. Bien au contraire, sa détermination en a été d'autant

#### **suite de la page précédente**

et aux USA ne constituent pas un démenti flagrant aux allégations du régime ?

A vrai dire, tout cela n'est que "paroles en l'air" car la philosophie du régime, ses programmes économiques, et la politique suivie par Téhéran, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, ainsi que son hostilité bestiale à l'égard de la liberté, de la démocratie, des droits des peuples opprimés d'Iran à disposer d'eux-mêmes, vont tout à fait dans le sens de l'impérialisme mondial.

Le régime célèbre le onzième anniversaire de la prise d'otages de l'ambassade américaine à Téhéran, alors que, parallèlement, il a suivi un chemin qui l'a mené tout droit à la collaboration, voire à l'entente totale, avec ceux qu'il prétendait combattre, en dépit même des pressions farouches exercées par une partie du clergé et du parlement, ainsi que du désaccord qui règne à ce sujet entre les différentes tendances du pouvoir en place.

renforcée et face à l'inefficacité de sa stratégie, Téhéran a demandé à Karachi une collaboration plus étroite ainsi qu'une aide pratique, essayant d'obtenir un accord de collaboration régionale.

Le 10 mai 1990, Madame Benazir Buto, alors Premier Ministre du Pakistan, fut accueillie dans le faste à Téhéran avec une importante délégation de son pays.

Beaucoup de questions furent abordées et notamment leurs positions réciproques sur les problèmes afghans et du Kashmir ainsi que - problème d'importance primordiale pour les ayatollahs - la question ba-

loutch et les milliers d'opposants iraniens réfugiés au Pakistan. Les revendications iraniennes sur les deux derniers points, arrivaient au bon moment pour le Pakistan. En effet, ce pays, en quête d'alliés pour le soutenir dans son différend qui l'opposait à l'Inde sur la question territoriale du Kashmir, était prêt à offrir des contre-parties intéressantes à qui voudrait bien appuyer sa démarche. Chacun obtenait donc ce qu'il voulait de l'autre !

Ce voyage de Mme Buto à Téhéran fut suivi de nombreuses rencontres des délégations des deux pays tantôt en Iran, tantôt au Pakistan. En outre, une commission bipartite fut constituée pour débattre des problèmes frontaliers. Dans le même esprit, des rencontres régulières entre officiers de l'armée et de la police des deux pays furent également organisées, alors que les opérations militaires de grandes envergures se multipliaient contre les combattants Baloutchs.

La coopération entre l'Iran et le Pakistan fut officiellement consacrée en juillet 1990, par un accord en vertu duquel, des postes de contrôle, de surveillance et de gardes mobiles furent créés le long de la frontière séparant les deux pays, grâce à l'apport de troupes provenant des deux pays.

Ainsi, l'Iran et le Pakistan ont maintenant les moyens de contrôler efficacement leur frontière et leurs forces de sécurité peuvent agir de concert pour réprimer férocement le mouvement baloutch, sous prétexte de préservation des frontières et de lutte contre les "saboteurs".

Il est intéressant de constater que, d'une part l'accord irano-pakistanaï intervient au moment où les pactes militaires sont en passe de dissolution de par le monde et, d'autre part, que l'Iran et le Pakistan se font passer pour des défenseurs de l'indépendance du Kashmir alors qu'au même moment, ils s'allient pour réprimer le mouvement légitime du peuple baloutch.

Tout en étant convaincus que cette infâme alliance n'aura aucun impact sur la détermination des combattants baloutchs dans leur lutte pour la liberté de leur peuple, nous considérons du devoir de toutes les forces patriotiques de notre pays et d'ailleurs, de dénoncer ce complot tramé par les régimes irano-pakistanaï contre le peuple baloutch.

Cet accord, contraire aux principes et règlements internationaux, viole de manière flagrante la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. C'est pourquoi l'opinion publique internationale doit se mobiliser.

Le Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran dénonce ce complot. Il réaffirme son soutien sans faille à ce peuple dans sa juste lutte. Le PDKI espère que les fils combattants de ce peuple sauront déjouer les menées de ces deux régimes dictatoriaux.



### *Mort du Professeur Hadjeh Djendi Homme de lettres kurde d'Union Soviétique*

Le Professeur Hadjeh Djendi, célèbre homme de lettres kurde, est décédé le 1er mai 1990 à l'âge de 82 ans, dans la ville d'Erevan, capitale de l'Arménie soviétique. Sa disparition est une perte immense pour la langue et la littérature kurde.

Il était né le 17 mai 1908 à Yerman-Tchaïr, petit village de la province de Kars au Kurdistan de Turquie. Au moment des massacres perpétrés contre les Arméniens par l'armée ottomane, il fut contraint de quitter la région comme beaucoup d'autres Kurdes pour se réfugier en Arménie soviétique. Il n'avait pas encore 8 ans à cette époque. Orphelin, il est confié à un pensionnat d'Etat de 1919 à 1929.

Après avoir appris l'arménien, il suit une scolarité primaire, puis secondaire qui lui permettra par la suite de s'installer comme instituteur dans un village kurde de la région. Ensuite, Hadjeh Djendi poursuit des études supérieures à l'Institut Pédagogique à l'issue desquelles il obtient un diplôme d'études supérieures.

Ses activités socio-culturelles débiteront par une collaboration très active au journal Riya Taza (La Voie Nouvelle), publié en langue kurde en Arménie soviétique. Par la suite, il en deviendra le Directeur, fonction qu'il conservera des années durant. Enfin, il fut responsable, durant de nombreuses années, du Club des Ecrivains Kurdes d'Union Soviétique. Parallèlement à ses activités socio-culturelles, il mena une carrière d'homme de lettres à l'Institut de Littérature de l'Académie scientifique de l'Arménie soviétique.

suite à la page 26

# Conférence Internationale sur les Droits de l'Enfant

*Au mois d'octobre 1990, 70 Chefs d'Etat ont participé, au siège des Nations Unies à New-York, à une conférence internationale sur la situation dramatique de l'enfance dans le monde. La conférence s'est penchée sur nombre d'aspects du drame vécu par des milliers d'enfants à travers le monde et notamment sur leurs déplorables conditions de vie dans les pays dits : "en voie de développement". Ainsi, la malnutrition, les maladies, le manque d'eau potable, l'absence d'éducation, le manque d'hygiène ont été abordés.*

A la fin de cette conférence, il a été décidé que désormais, tous les pays du monde devaient oeuvrer pour que l'enfance sorte de la situation dramatique dans laquelle elle se trouve sur une bonne partie de la planète. Les participants se sont donnés 20 ans pour résoudre le problème de la malnutrition et éliminer les principales causes de mortalité infantile.

Il convient tout de même de préciser, qu'il ne s'agit pas là, des premières mesures prises par la communauté internationale pour résoudre les problèmes de l'enfance. En effet, depuis longtemps, l'ONU comme les organisations humanitaires, consacrent beaucoup de moyens et d'énergie à cette tâche et à tenter de mobiliser les Etats et les opinions publiques sur le sort déplorable des enfants de notre planète. L'UNICEF fut créé en 1946. A l'origine, sa tâche principale était d'aider les enfants des pays en guerre. Aujourd'hui, son champ d'action s'est à tel point étendu qu'elle intervient dans tous les domaines qui touchent à l'enfance. Beaucoup d'autres organisations de protection et d'aide à l'enfance ont vu le jour depuis la création de l'UNICEF. Dans la mesure de leurs moyens, elles s'efforcent toutes d'assurer une vie meilleure aux enfants qui vivent dans de mauvaises conditions.

Il y a 41 ans, la Fédération Démocratique Mondiale des Femmes proposait que le 1er juin soit décrété "journée internationale de l'enfance". Depuis, cette journée est célébrée partout dans le monde. Chaque année, le 1er juin, les hommes et les organisations épris de justice, ne ménagent aucun effort pour attirer l'attention des opinions publiques sur la condition de l'enfance, leur vie et leurs droits. Les enfants fêtent aussi, à leur façon, cette journée. Ils essayent, par le dessin, d'illustrer leurs souffrances pour les faire connaître au monde.

Il y a 31 ans, l'ONU, de son côté, adoptait un document intitulé "Déclaration Universelle des Droits de l'Enfant", dont le but est de protéger les enfants et de défendre leurs droits.

Malgré toutes ces initiatives, la majorité des enfants vit dans la souffrance et la misère, un peu partout sur la planète et surtout dans les pays du tiers monde. En fait, rien d'efficace n'a été mis en place pour améliorer leur existence et, malheureusement, tout porte à croire que le changement n'est pas encore pour demain. D'après les chiffres publiés par l'UNICEF, 9 nouveaux-nés sur 10 naissent dans les pays du tiers monde. Dans ces pays, la moitié des enfants de 1 à 5 ans sont frappés de malnutrition. En cette fin de XXème siècle où l'humanité est plongée dans l'ère de l'informatique, de la haute technologie et de la conquête de l'espace, 40.000 enfants meurent chaque jour de faim ou (et...) de maladie.

Au cours des années 1980, le taux de mortalité des nourrissons a augmenté de manière significative par rapport aux années précédentes dans 28 pays en voie de développement. Dans ces pays, par l'aggravation des conditions sanitaires et des pénuries de denrées alimentaires, par l'absence de logement et le manque de moyens éducatifs, des millions d'enfants souffrent de la misère, de la malnutrition et sont atteints de maladies diverses, sans parler de ceux qui travaillent dans des conditions épouvantables dans l'industrie ou ailleurs pour des salaires dérisoires. Dans le seul Brésil, plus de 10 millions d'enfants sans abri dorment dans les rues et se nourrissent de déchets récupérés dans les décharges publiques.

Cette dramatique situation trouve ses racines dans le sous-développement, la dictature, et surtout dans le terrible endettement de la majorité des pays concernés. La dette est comme un étoupe qui se referme tous les jours un

peu plus sur ces pays, qui, chaque année, s'enfoncent encore un peu plus, les règlements effectués couvrant à peine le montant des intérêts dus sur cette dette. Ainsi, certains de ces pays versent chaque année aux pays industrialisés de 70 à 80% de leurs ressources en devises en règlement d'intérêts sur leur dette. A titre d'exemple, les banques des pays industrialisés reçoivent la somme de 40 milliards de dollars au titre des intérêts réglés par les pays d'Amérique Latine. Les pays d'Afrique comme ceux du Sud-Est asiatique sont dans la même situation. Il découle de cette constatation que les enfants du tiers monde qui ne sont pas encore nés, sont déjà endettés de plusieurs milliers de dollars !

En Iran, malgré les gisements de pétrole et les autres richesses naturelles du pays, les enfants vivent, à cause de la théocratie au pouvoir, dans des conditions difficiles. Avec l'effort de guerre, l'absence de programme économique et social cohérent avec les réalités du pays, et enfin la politique militariste et belliciste mise en place dans le but d'exporter sa révolution, la République islamique a engagé l'Iran dans la phase la plus obscure de son histoire. Il est évident, dans un tel contexte, que ce sont les enfants qui en pâtissent le plus. Outre l'envoi au massacre de milliers d'enfants durant les 8 années que dura la guerre contre l'Irak où ils servirent de chair à canons et de "détecteurs de mines", les mollahs ont plongé l'enfance iranienne dans un tel sous-développement intellectuel et éducatif qu'il faudra des années pour en corriger les effets.

En 1986, M. Akrami, Ministre iranien de l'Instruction et de l'Education, déclarait sans vergogne : "5 millions d'écoliers ont reçu un entraînement militaire dans le but de les envoyer au front". La répression, le despotisme, la guerre, les massacres et tous leurs cortèges de malheurs ont laissé des traces indélébiles sur des milliers d'enfants iraniens. Leur esprit a été lentement modelé par la propagande gouvernementale, dans la sublimation du martyr, l'amour de la mort donnée ou reçue pour l'Islam. Il est donc normal d'assister à un accroissement significatif de la criminalité en tout genre chez les enfants. Lorsque Khameneï, la plus haute autorité du pays, déclarait avec hypocrisie : "Aujourd'hui le désir de devenir martyr, l'atmosphère du martyr et son "arôme" ont même gagné les écoles", quel autre résultat peut-on attendre d'une telle politique ?

Durant la guerre contre l'Irak, les enfants iraniens ont été envoyés massivement à la mort. Les horreurs de la guerre, cadavres et blessés mutilés, scènes de tueries et de désolation, visions des bombardements et de leurs effets, ont été diffusées à outrance par les médias gouvernementaux, sans la moindre précaution, au moyen de photos et de films, afin de provoquer l'agressivité et de créer la "vocation au martyr" dans la population et principalement chez les enfants. Encore maintenant, bon nombre d'entre eux sont encore traumatisés par le bruit des explosions de missiles, de mortiers ou autres bombes, comme par celui des sirènes d'alerte. Le manque d'entrain qu'ils manifestent dans leurs études, la nervosité, la dépression nerveuse et autres maladies psychologiques dont ils sont affectés, sont les manifestations visibles de l'impact qu'a eu sur eux la politique rétrograde et inhumaine menée par le régime de la République islamique.

La situation est si catastrophique dans les domaines éducatifs et culturels que, chaque année, des millions d'enfants ne peuvent fréquenter l'école alors qu'ils sont d'âge scolaire. Quant à ceux qui ont la chance de trouver une place à l'école malgré le manque de structures éducatives, ils sont soumis à un système qui leur inculque un état d'esprit rétrograde et superstitieux. Le manque de fournitures scolaires et leur coût élevé, les frais exorbitants d'inscription et autres, l'insuffisance de place dans les écoles, sont autant de causes à la récession du niveau d'étude de l'enfance iranienne.

Les conditions d'hygiène et la santé des enfants sont si précaires que les autorités du pays ne sont plus capables de le cacher. Si l'on se réfère aux propos tenus par le Dr. Manafi, actuel Ministre iranien de la santé et des affaires médicales, un enfant de moins de 5 ans meurt toutes les 15 minutes en Iran. Il ajoute que 80.000 enfants meurent chaque année de dysenterie, et 200.000 autres de maladies qui pourraient être évitées par une simple injection de vaccin préventif, comme par exemple le tétanos, la coqueluche, la rougeole ou la tuberculose. Ainsi, 10% des nouveaux-nés n'atteignent pas l'âge d'un an. Ce chiffre s'aggrave lorsqu'il est question des régions reculées d'Iran, puisqu'il passe à 13,5% voire 14%. Cet écart résulte de la concentration des structures de soins dans les grandes zones urbaines. Il en est de même des autres structures nécessaires à un bon développement des enfants, comme par exemple les crèches ou les écoles maternelles qui sont quasiment inexistantes hors des grandes agglomérations.

Le Président de l'organisme d'Etat intitulé "du mieux vivre" (on croit rêver !...) qui est censé avoir pour mission d'améliorer les conditions de vie constatait récemment : "Actuellement, 100.000 enfants sont scolarisés en

maternelle sur l'ensemble du territoire alors qu'il en naît 2 millions par an". Pour permettre aux mollahs de manger à leur faim, des millions d'enfants iraniens sont contraints de travailler, alors que le régime a promulgué une loi qui interdit de faire travailler les enfants de moins de 12 ans !

Pour conclure, un triste constat s'impose. En raison de la pauvreté liée au chômage, à l'inflation et aux conséquences de la guerre, par le manque de structures éducatives et sanitaires, le tout résultant de la politique gouvernementale, les enfants iraniens vivent dans la misère et le malheur. Des milliers d'entre eux, voire des millions, sont sans abri, sans soins et non scolarisés.

Dans de telles conditions, il est évident que l'enfance du Kurdistan se trouve dans une situation critique. Le Kurdistan, région soumise à un sous-développement réfléchi est une des régions les plus arriérées du pays tant sur les plans économique, social et intellectuel que sur le plan de la santé. Bien évidemment, les enfants sont les premiers à en souffrir. Ils doivent subir, en outre, l'oppression nationale puisqu'ils ne peuvent ni lire, ni écrire dans leur langue maternelle et, par conséquent, ne peuvent jouir de leur culture.

En raison de la guerre imposée par le régime, le Kurdistan est comparable à une vaste caserne. En effet, les forces de répression du régime, fortes de centaines de milliers d'hommes, sont réparties sur l'ensemble du territoire kurde, dans les villes et les villages et sur les axes routiers. Elles règnent en maître sur la vie et les biens de la population. Tout prétexte est bon pour exercer à l'encontre des Kurdes, poursuites, incarcérations, meurtres, tortures et exécutions sommaires. Régulièrement, les villages sont bombardés et les récoltes brûlées. Ces forces ont une liberté totale d'action de sorte qu'il est fréquent de voir des soldats forcer les portes des maisons en pleine nuit, prendre à partie les adultes de la famille sous les yeux des enfants. Le massacre de milliers de civils kurdes par l'armée iranienne a entraîné la multiplication du nombre d'orphelins vivant sans la moindre protection.

De par sa nature rétrograde, le régime des ayatollahs n'a ni la capacité, ni la volonté de résoudre les problèmes socio-économiques du pays. Il n'y a donc rien d'étonnant à constater que l'Etat n'assure pas des conditions de vie décentes aux enfants. Il faut en outre s'attendre à ce que la situation ne cesse d'empirer. Les dirigeants de la République islamique sont incompetents pour défendre les droits de l'enfance et incapables de s'acquitter de leurs obligations envers l'enfance iranienne. "Dès sa naissance, l'enfant acquiert des droits. Il est du devoir de toute société de les reconnaître et de les respecter. Comme l'immatunité physique et intellectuelle ne leur permet pas de se défendre seuls, ces droits et leur respect incombent à l'Etat"...

Tout en se félicitant de la tenue de la Conférence de New-York et tout en la considérant comme un pas positif vers le règlement des problèmes de l'enfance, nous sommes convaincus qu'ils ne seront résolus qu'après l'avènement de la démocratie, du progrès et de la justice sur l'ensemble de la planète. Pour ce faire, il est donc indispensable que la communauté internationale et l'ONU, conjuguent leurs efforts pour mettre fin au despotisme et à la dictature dans le monde entier, et qu'enfin, la liberté et la démocratie triomphent



# **Conférence inter-parlementaire sur le problème kurde au Sénat américain**

*Une conférence internationale de consultation inter-parlementaire s'est tenue le 27 février dernier sur le problème kurde au Sénat américain, à Washington, à l'initiative du Congressional Human Rights, de la Fondation France-Libertés et de l'Institut kurde de Paris.*

La conférence fut co-présidée par Madame Danielle Mitterrand et les sénateurs Edouard Kennedy et Clairborne Pell, Président de la Commission des Affaires Etrangères du Sénat américain.

Après avoir entendu les témoignages de plusieurs personnalités kurdes de premier plan et de certaines organisations non-gouvernementales (Amnesty International, FIDH, Médecins du Monde, Middle East Watch, Physicians for Human Rights), la conférence a tiré les conclusions suivantes :

- 1 - Le sort tragique du peuple kurde nécessite d'urgence, l'attention immédiate de la communauté internationale qui porte une lourde responsabilité morale et physique envers ce peuple, martyrisé depuis 22 ans par la dictature de Saddam Hussein ;
- 2 - Tous les efforts qui seront entrepris pour créer un ordre stable dans la région, basé sur le respect du droit international et de la justice, devront inclure une solution juste au problème kurde ;
- 3 - Les parlementaires et les personnalités européennes et américaines qui ont assisté à la conférence demandent aux gouvernements alliés, en particulier aux gouvernements américain, britannique et français, d'inscrire la question kurde à l'ordre du jour de toutes les négociations de paix futures. Ils persévéreront dans leurs efforts multiformes afin d'apporter l'assurance que ce peuple victime et courageux, ne soit pas oublié et sacrifié une fois de plus.



# *Le Dr. Bernard Granjon à Washington pour témoigner sur les Kurdes*

**Intervention du Dr. Bernard Granjon, Vice-Président de Médecins du Monde,  
le 12 février 1991 à Washington devant le Sénat américain**

Mesdames et Messieurs,

Depuis 1984, j'ai eu l'occasion de me rendre au Kurdistan d'Irak en cinq occasions, en ma qualité de Vice-Président de l'organisation humanitaire non-gouvernementale "Médecins du Monde" et comme responsable de la mission.

Durant ces sept dernières années, nous avons pu faire notre travail sans interruption. Cependant, la récente guerre du Golfe durant laquelle 4 de nos représentants furent retenus pendant plusieurs mois contre leur gré, ne nous a pas laissé d'autre choix que de le suspendre. Point positif toutefois, une de nos infirmières a choisi de rester malgré les circonstances, ce qui résume assez notre travail.

Notre mission a débuté à la fin mai 1984 sur la demande du Dr. Abdul Rahman Ghassemlou, Secrétaire Général du Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran, qui combattait le régime iranien. La mission fut inaugurée par le Dr. Bernard Kouchner, qui est maintenant Secrétaire d'Etat français à l'Action Humanitaire.

Le Dr. Ghassemlou, qui a, depuis, été assassiné par les services secrets iraniens, avait demandé de l'aide à notre organisation, sous forme de médecins, infirmières, techniciens, médicaments ou matériel médical et chirurgical. Notre travail a commencé en Irak, avec la permission du gouvernement de ce pays, en bordure de la frontière avec l'Iran, en des lieux qui varièrent en fonction des événements de la guerre, situés au nord de la ville de Soulaymanié, au nord d'Erbil. Au cours de ces sept ans, 250 des nôtres y passèrent quelques temps, nous permettant d'observer la situation et d'amasser les informations que nous pouvons vous livrer aujourd'hui. Ces informations concernent à la fois les actes de violence dont nous avons été les témoins, et le peuple kurde avec lequel nous avons vécu et travaillé.

Depuis notre position sur la partie irakienne de la frontière, nous avons amassé de nombreux témoignages visuels sur les actes de violence dont les Kurdes d'Iran ont été les victimes. Nous n'allons pas parler des innombrables blessures de guerre pour lesquelles nous avons dû intervenir durant le conflit Iran/Irak. Nous voulons simplement attirer votre attention sur le nombre de cas récents de torture qui se sont produits en Iran. La plus évidente que nous avons rencontré résultait de dommages causés par de violents coups de poing et de pieds.

Maintes fois, nous avons pu observer de nombreuses violations des droits de l'homme exercés à l'encontre des Kurdes d'Irak. Notre premier hôpital fut déplacé peu de mois avant l'attaque du village d'Halabja, au cours de laquelle l'armée irakienne utilisa les armes chimiques contre sa propre population kurde, c'est pourquoi, nous fûmes incapables de rendre compte de cette catastrophe. Les seules dommages que nous vîmes furent quelques brûlures secondaires causés par les gaz autour de la bouche et des yeux des victimes.

Alors que nous nous déplaçons de camp en camp, nous avons été témoin de l'étendue du génocide des Kurdes. Des villes et des villages qui semblaient avoir été prospère auparavant, tel que Kaladizey, avaient été complètement détruits, plus rien ne subsistait à l'exception de quelques restes calcinés de fondations.

Nous sommes intervenus auprès de masses de personnes terrorisées et blessées, laissées sans aucune forme de soin. Nous entendions de terrifiants récits sur les attaques au moyen de bombes conventionnelles et chimiques qui avaient précédé l'exode massif de 1988 vers la Turquie.

Ces bombardements furent entendus durant les années 1987 et 1988, dans les villages alentours de notre premier hôpital. Le gouvernement irakien, importuné par le fait qu'une équipe médicale française apportait son aide à la fois aux Kurdes d'Iran et d'Irak, alla jusqu'à mettre à exécution des bombardements d'intimidation à l'intérieur des limites de notre hôpital. Plusieurs fois, nos portes, fenêtres et murs furent criblés d'impacts par l'explosion de shrapnels.

Nous avons pu observer aussi les Kurdes avec qui nous vivions, c'est-à-dire, les Kurdes d'Irak de l'Union Patriotique du Kurdistan de Djelal Talabani et les Kurdes d'Iran du Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran qui nous avait, à l'origine, invité à venir dans la région. Je pense que je peux dire sincèrement que durant ces sept années de cohabitation, je n'ai jamais constaté la moindre violation des droits de l'homme de quelle que sorte que ce soit. Ces observations concernent plus particulièrement les Kurdes appartenant au PDKI, que nous sommes arrivés à connaître beaucoup mieux, et que nous avons pu tester en maintes occasions.

Ensemble avec le Dr. Bernard Kouchner, en 1984, nous avons visité, à l'improviste, les prisons où les prisonniers de guerre iraniens étaient détenus pour des peines allant de 1 an à 4 ans de prison, peines qu'ils étaient en train de purger. Lorsque nous les avons interrogés librement, les prisonniers n'eurent aucune plainte à émettre concernant des brutalités ou des mauvais traitements qu'ils auraient subi. L'un d'entre eux nous dit : " Accordez-nous une faveur, ne nous relâchez pas. Nous sommes beaucoup mieux ici qu'en liberté, dans notre propre pays, où nous aurions à affronter les atrocités de la guerre !" A notre grande surprise, nous pouvions aussi voir, jour après jour, la réalité sur laquelle le grand homme que fut le Dr. Ghassemlou disait : "Rien ne peut remplacer la démocratie. Il est certainement beaucoup plus difficile de convaincre le peuple que de lui ordonner cela, mais à la fin, c'est du temps de gagné. Il n'est pas nécessaire de passer d'un gouvernement à un autre pour arriver à la démocratie, nous devrions faire sans cette phase intermédiaire..." Ceux d'entre vous qui sont allés dans le tiers monde seront d'accord avec moi pour dire qu'il est inhabituel de rencontrer de tels discours et de tels exemples.

En conclusion, en tant que médecin humanitaire, je voudrais dire qu'il est de la plus haute importance qu'une solution pacifique et négociée soit trouvée pour le problème kurde. Les Kurdes constituent une minorité ethnique de plus de 20 millions d'âmes partagées entre cinq Etats. Jusqu'à présent, le plus grand de tous ces pays a refusé de reconnaître la différence d'identité, pas même sur les plans culturel ou linguistique. Nos espérances en la dignité humaine demandent qu'un terme soit mis à cette injustice historique aussi rapidement que possible, pour le bien de l'humanité.



### suite de la page 20 - Mort du Professeur Hadjeh Djendi

Les précieux apports du Pr. Hadjeh Djendi à la langue et à la littérature kurde sont incalculables. Il a élaboré de nombreux manuels scolaires en kurde destinés à l'enseignement dans les écoles kurdes d'Arménie soviétique, dont voici une liste :

- *La grammaire et l'orthographe kurde* pour différents niveaux de scolarités,
- *La langue maternelle,*
- *Le drapeau rouge,*
- *La vie moderne,*
- *Un kolkhozien adroit,*

Dans les domaines de la littérature ou du folklore, les ouvrages suivants du Pr. Hadjeh Djendi font références :

- *Le folklore kurmandji* - 1926 - étude sur le folklore et les traditions kurdes réalisée en collaboration avec Amineh Avdal,
- *La légende de Karre et de Kulik* - 1941 - vieille légende kurde,
- *La légende de Kurogli* - 1953 - vieille légende régionale,
- traduction en arménien de *l'épopée kurde de Mam et Zin,*
- *Les contes kurdes en 4 volumes* - recueil de contes populaires kurdes,
- *La légende de Rostameh Zal* - épopée mythique des peuples de langue iranienne,
- *Les proverbes kurdes* - recueil de proverbes kurdes,
- élaboration d'un *dictionnaire de traduction kurde/arménien*, comportant plus de 30.000 mots (ouvrage non publié à ce jour).

En 1972, il est désigné membre d'honneur de l'Académie kurde à Bagdad. En 1978, le jour de ses 70 ans, le Pr. Hadjeh Djendi est récompensé pour ses qualités scientifiques en recevant, de Leonid Brejnev, la médaille de l'amitié entre les peuples.

De nombreux Kurdes d'Union Soviétique, ses amis et des savants de ce pays ont assisté à ses obsèques.

Face à la disparition de ce grand fils du peuple kurde, nous nous inclinons, et adressons nos sincères condoléances au peuple kurde et à la famille du Pr. Hadjeh Djendi.



*Ne manquez pas  
notre prochain  
numéro  
qui sera consacré  
dans sa totalité  
aux suites  
de l'affaire  
du triple meurtre  
de Vienne*

**PDKI C/O AFK  
BP 102  
75 623 PARIS CEDEX 13**